



Marie-Alice SEUX

adjointe déléguée aux Affaires sociales, répond à quatre questions

● **Le mag : Comment appréhendez-vous ce troisième mandat d'adjointe aux affaires sociales ?**

Marie-Alice SEUX : Tout d'abord, je tiens à dire que j'ai pris un réel plaisir à travailler aux côtés de Pierre LANGLAIS pendant deux mandats. Je garde pour lui un profond respect pour ce qu'il a fait pour notre commune pendant 20 ans. Une vraie amitié nous lie et j'ai plaisir à le rencontrer très souvent avec son épouse Michèle. Il est très heureux de la poursuite de nos actions en faveur du lien social et du maintien à domicile que nous avons mis en place ensemble. Pour répondre à votre question, je pense justement que je vais apporter l'expérience et la bonne connaissance des actions existantes qui fonctionnent bien et que nous allons développer.

● **Le mag : La crise sanitaire impacte-t-elle le fonctionnement du CCAS ?**

M-A S : Bien sûr, car la première réunion du CCAS n'a pu se tenir qu'en octobre dernier. Il y a des délais incontournables pour mettre en place un CCAS. Mais c'est aujourd'hui chose faite et je suis heureuse de vous présenter le nouveau conseil d'administration. Il est composé de sept membres désignés par le Conseil Municipal et de sept membres nommés par le Maire pour les représentants des associations d'insertion et de lutte contre les exclusions, les associations des familles, de retraités, de personnes âgées et des personnes handicapées. Je profite de ces lignes pour les remercier chaleureusement pour leur engagement au service du bien vivre à St-Romain.

Marie-Alice SEUX, 2ème adjointe est chargée des affaires sociales. Sa délégation de fonction concerne les domaines suivants :

- Contrôle et gestion administrative du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en qualité de vice-présidente
- Actions en faveur des seniors (animations, club des anciens, sorties, repas et colis de Noël)
- Suivi des actions pour le maintien à domicile (service de livraison de repas, téléalarme)
- Gestion avec le restaurant municipal du service livraison des repas à domicile
- Représentation de la commune dans les instances intercommunales et notamment les commissions dédiées de Vienne-Condrieu Agglomération
- Représentation de la commune au sein de la commission d'attribution des logements
- Relation avec les associations sociales et caritatives
- Petite enfance 2/3 ans, gestion des crèches et haltes garderies et d'attribution des places pour les structures situées sur la commune
- Plan canicule - plan grand froid - plan pandémie
- Commission d'accessibilité

Marie-Alice SEUX est chargée d'animer la commission Affaires sociales composée comme suit :

Groupe majoritaire :
Dominique MAVRIDORAKIS, Guy SUBLET, Michèle SAMMUT et Yves ROBERT
Groupe d'opposition :
Nicole BOUTEILLON



Marie-Alice avec le doyen des Français "Bonne et heureuse année 2021 Monsieur Meys !"

● **Le mag : Ou en sont les activités du CCAS du fait de la crise ?**

M-A S : Toutes les activités de partage de moments collectifs sont suspendues. Nous gardons un lien étroit avec ceux qui le souhaitent. Le service de portage des repas à domicile est ouvert à tous les Romanères. Le traditionnel repas de fin d'année a été annulé et remplacé par un colis pour les plus de 70 ans. Lorsque nous serons sortis de cette crise, nous reprendrons nos actions en multipliant les rencontres, repas, après-midi récréatifs, sorties, etc. Mais pour le moment, nous devons observer les règles sanitaires strictes.



● **Le mag : Quels sont vos projets pour l'avenir ?**

M-A S : Notre projet est centré sur la vocation intergénérationnelle de notre commune. Une première phase va débuter en 2021 avec l'extension d'une salle annexe à la mairie afin de créer une salle à vocation multiple de 250 m² au sein de laquelle les activités des plus de 70 ans pourront s'y tenir. Nous avons aussi un projet immédiat pour améliorer le service de livraison de repas à domicile. Nous venons de recruter un second cuisinier, ce qui nous permettra de préparer les repas dans notre cuisine en privilégiant les produits de nos producteurs locaux. Nous allons organiser une période d'essai dès ce mois de janvier pour la livraison d'un repas gratuit pour les plus de 70 ans et nous solliciterons leur avis quant à la qualité. Je souhaite aussi que nous poursuivions la production de logements adaptés à loyer modéré pour maintenir le plus longtemps possible nos anciens à St-Romain.

“ Notre projet est centré sur la vocation intergénérationnelle de notre commune ”

LA COMPOSITION DU CCAS

Marie-Alice SEUX, est vice-présidente du CCAS qui est composé à de 7 membres du Conseil municipal et de 7 membres nommés qui représentent les associations d'insertion et de lutte contre les exclusions, les associations des familles, de retraités, de personnes âgées et des personnes handicapées :

● **Les membres du Conseil municipal**

Marie-Alice SEUX (2),
Dominique MAVRIDORAKIS (3),
Sandrine ALONZO (4),
Guy SUBLET (5),
Michèle SAMMUT (6),
Yves ROBERT (7)
Nicole BOUTEILLON (8)

● **Les membres nommés par Luc THOMAS (1)**

Bernadette BARNEOUD (9),
Laurent DOUDAIN (10),
Magali FOURNIER (11),
Michèle PERRICHON (12),
Dominique TORCHIO (13),
Evelyne TURBELIN (14),
Martine VIALLE (15)

